

Sujet : [INTERNET] Enquête Publique "QUATRE CHEMINS"

De : Verena Geldermans <verena.gvg@outlook.com>

Date : 15/11/2021 11:52

Pour : "pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr" <pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr>

À l'attention du Président de la Commission d'Enquête Publique

Monsieur, Madame,

Il existe de nombreuses raisons bien connues de s'opposer à l'installation d'éoliennes: pollution du paysage, influences négatives sur les humains et les animaux. En outre, la grande incertitude que les éoliennes seront un jour démantelés après leur amortissement. Est-ce que nous devons regarder pendant de nombreuses années des obstacles laids et négligés?

Raisons invoquées des milliers de fois de tout cœur par la population pour ne pas installer d'éoliennes.

La meilleure nouvelle c'est que la semaine dernière un juge à Toulouse a reconnu le syndrome d' éolienne: la nuisance est écoeurante.

Il est clair que de nombreuses autres investigations doivent être effectuées avant l'installation.

Donc, non, pas des éoliennes aux Quatre Chemins.

V.J.M. VAN GULIK